

2^{ème} Montée Historique de PUGET VILLE ROCBARON

22 et 22 Septembre 2024

Règlement particulier

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des montées historiques.
L'Association Sportive Automobile Club du Var (ASACV), organise une montée historique de démonstration dénommée :

2^{ème} Montée Historique de Puget Ville - Rocbaron

Sous le patronage de la Ville de Puget Ville

Ce règlement particulier est en tout point conforme au règlement édité par la FFSA

Il a été enregistré par la Ligue Régionale PACA n° : 46 en date du : 05 / 07 / 2024

et par la F.F.S.A. sous le permis d'organiser n°: 520 en date du : 22 / 07 / 2024

Tous les Officiels désignés et intervenants sont licenciés FFSA.

Organisateur Administratif : Association Sportive Automobile Club du Var,
Jean Charles Santoni Président.

Organisateur Technique : Association Sportive Automobile Club du Var,
Michel Barneaud Trésorier.

Impasse de Cadenet - Avenue Arlésienne prolongée - 83210 Solliès-Pont

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'évènement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la Fédération délégataire.

Article 1. Organisation

1.1. Officiels

Directeur de Course	Christophe Arioli
Directeur de Course Adjoint	Christian Coulet
Chef de poste Arrivée	Jean Luc Torliguian
Commissaire technique	Jean Paul Gimenes
Responsable implantation	Michel Barneaud
Médecin	Dr André Mailloux

1.2. Horaires

Ouverture des engagements	lundi 8 juillet 2024	
Clôture des engagements	lundi 9 septembre 2024	
Publication de la liste des engagés	mardi 17 septembre 2024	
Accueil des participants	samedi 21 septembre 2024	à partir de 9 h
Vérifications administratives	samedi 21 septembre 2024	de 10 h à 17 h
Vérifications techniques	samedi 21 septembre 2024	de 10 h à 17 h
ou	dimanche 22 septembre 2024	de 8 h à 10 h
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ		
Briefing des concurrents	dimanche 22 septembre 2024	9 h
Démonstration	dimanche 22 septembre 2024	de 10 h à 11 h

4.4. Mesures et dispositif de sécurité

Une ambulance, un médecin, une dépanneuse au départ de la montée et des postes de commissaires sont prévus.

Article 6. Sites et Infrastructures

6.2. Reconnaissances

Les reconnaissances sont interdites.

Article 7. Déroulement de la Démonstration

7.1. Phase de démonstration

La Montée historique de Puget Ville - Rocbaron a le parcours suivant : sur la D12, communes de Puget Ville et de Rocbaron

Elle se déroulera en	: 4 phases de démonstration
Départ	: sur D12, PK : 17,32
Arrivée	: sur D12, PK : 13,90
Pente moyenne	: 4,82 %
Longueur du parcours	: 3,42 km

Article 8. Assurance

Chaque concurrent participe sous sa propre responsabilité et reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à sa voiture, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, conducteurs, équipiers, aides et tiers pour les dommages causés aux personnes et aux biens.

Chaque concurrent, conducteur, équipier est totalement responsable de son et/ou des ses assurance(s).

Article 9. Publicité

Publicité obligatoire (non rachetable) :

Publicité optionnelle :

Article 10. Prix

La remise des trophées aura lieu le dimanche 22 septembre 2024 à 18 h 30, à Puget Ville